

Communiqué de la Maison générale

Publié le 13 novembre 2025 · 3 min de lecture



Communiqué sur la Note doctrinale du Dicastère pour la Doctrine de la foi, Mater Populi fidelis, du 4 novembre 2025.

Le 4 novembre dernier, le Dicastère pour la Doctrine de la Foi a publié une « Note doctrinale sur certains titres mariaux qui se réfèrent à la coopération de Marie à l'œuvre du salut ».

Ce texte, apparemment soucieux de ne pas « obscurcir l'unique médiation salvifique du Christ », enseigne que « l'utilisation du titre de "Corédemptrice" pour définir la coopération de Marie est toujours inopportune », et qu'une « prudence particulière s'impose dans l'application de l'expression "Médiatrice" à Marie ».



Caricaturant, pour mieux s'en démarquer, la terminologie traditionnelle de l'Église, et par ailleurs prolix en belles considérations sur le rôle maternel de la Vierge, cette « Note » prétend minimiser le rôle confié par Dieu à son Associée dans l'œuvre de la Rédemption et du salut des âmes : d'une part, on affirme que la très sainte Vierge Marie n'est pas intervenue dans l'acquisition de la grâce ; d'autre part, on estompe presque jusqu'à la négation son rôle universel et nécessaire dans la dispensation des grâces. On ne lui reconnaît plus qu'un vague rôle d'intercession maternelle.

Par ses mises en garde fallacieuses, le Dicastère pour la Doctrine de la Foi « obscurcit » la collaboration unique de Notre-Dame à l'œuvre du salut. Il décourage la Vierge Marie et insulte la Sagesse divine. Il scandalise enfin tous les chrétiens, intimement heurtés par cette grave atteinte aux grandeurs de leur Mère, et déconcertés qu'on ambitionne de restreindre sa mission auprès de leurs âmes.

Profondément indignés et désireux de réparer publiquement un tel préjudice, les prêtres de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X invitent tous les prêtres amis et les fidèles à se joindre à leur prière, le dimanche 16 novembre. À toutes les messes publiques qu'ils célébreront ce jour-là, ils ajouteront une intention de réparation de l'outrage et du scandale commis. Et chaque messe sera suivie du chant ou de la récitation des litanies de la sainte Vierge et du *Stabat Mater*.

Que par sa médiation puissante, la Vierge Corédemptrice illumine les ténèbres présentes et ravive la foi de ses enfants.

Père, pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font.

Source : laportelatine.org/actualite/communique-de-la-maison-generale-4

